



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **La FIHOQ et ses membres se donnent tous les moyens pour doter l'industrie de l'horticulture ornementale d'un mode de gestion des matières résiduelles efficace**

Saint-Hyacinthe, le mercredi 15 novembre 2006 – Dans la continuité du projet des trois routes pilotes pour la valorisation des matières résiduelles récupérables, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et RECYC-QUÉBEC se joignent à la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) pour aller plus loin et apprendre davantage sur les pratiques et les modes de gestion des matières résiduelles de l'industrie de l'horticulture ornementale.

Il s'agit maintenant de tracer le portrait et savoir comment l'ensemble des secteurs gère actuellement ses matières résiduelles recyclables (plastiques, bois, cartons, etc.). En effet, malgré la bonne volonté des membres de l'industrie, les opportunités et les contraintes peuvent varier considérablement d'une région à l'autre, que ce soit pour le mode de cueillette, pour les coûts ou la rétribution. Les règles changent selon les régions, selon les matières.

C'est par une enquête menée auprès des entreprises et professionnels des douze domaines d'activités provenant des trois grands secteurs (production, service, commercialisation) qu'un portrait plus juste sur les pratiques et les modes de gestion actuels de ces matières résiduelles sera élaboré. Ce résultat permettra à la FIHOQ d'orienter ses efforts pour soutenir ou améliorer le fonctionnement actuel ou rechercher des alternatives adaptées. Déjà la FIHOQ envisage la rédaction d'un outil répertoriant les entreprises de collectes de matières résiduelles selon les régions. Cela dit, les possibilités sont grandes.

Il importe de mentionner que la connaissance des pratiques et des modes de gestion ne serait accessible sans la contribution financière du MAPAQ (25 000 \$) et de RECYC-QUÉBEC (25 000 \$). À ces montants s'ajoutent l'apport financier de la FIHOQ aussi de 25 000 \$ et la collaboration des associations membres.

Finalement, soulignons que ce projet s'inscrit dans le prolongement des décisions prises lors des Congrès d'orientation (2003, 2004 et 2005) et des Forums sur l'environnement (2005, 2006) organisés par la FIHOQ. Lors de ces événements de concertation, les représentants de l'industrie, notamment les producteurs, les détaillants et les entreprises de service ont affirmé à plusieurs reprises leur volonté de s'engager vers une gestion responsable des matières résiduelles produites par leurs activités.

« La concertation entre les différents acteurs du secteur constitue un élément essentiel à l'atteinte de résultats. Je me réjouis donc qu'ils travaillent dans la même direction et qu'ils deviennent tous ensemble des agents de développement durable », a précisé le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Yvon Vallières.

-30-

Sources : Luce Daigneault, agr., directrice générale  
Linda Bossé, agente de liaison et de communication  
FIHOQ 450-774-2228